

BULLETIN DE CANDIDATURE DU CANDIDAT

Nom : Prénom :
Date de naissance: / / Age :
Adresse :
Mail :
Établissement scolaire et classe fréquentée :
.....

Déclare être candidat à l'élection du
Conseil Municipal des Enfants.

Le / /

Signature :

Je désire présenter ma candidature à l'élection du
Conseil Municipal des Enfants du :

Mardi 25 novembre 2025

Je renseigne ce bulletin et rédige
ma profession de foi.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),,
père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles)
autorise mon fils, ma fille
à être candidat(e) aux élections du CME
du **Mardi 25 novembre 2025**.

J'autorise la ville du Barp à utiliser l'image de mon
enfant sur les différents supports de communication
dans le cadre des élections du CME.

Signature :

ELECTION MODE D'EMPLOI

Pour être électeur, il faut :

- Être scolarisé du CE2 au CM2

Pour être candidat, il faut :

- Être scolarisé dans les classes du CE2 au CM2 au Barp
- Avoir une autorisation parentale.
- Avoir déposé au plus tard le bulletin de candidature et la profession de foi à la mairie du Barp ou par mail, **le Mardi 21 octobre 2025**

Lieu et date des élections :



Les élections ont lieu le premier trimestre de
l'année scolaire dans chaque école élémentaire.
Le dépouillement aura lieu dans une salle
municipale, le soir même.

Les résultats seront communiqués à partir du
lendemain des élections.

L'élection du Maire et l'installation officielle du
Conseil Municipal des Enfants auront lieu le mois
suivant les élections.

En cas d'égalité, le candidat le plus jeune est élu.

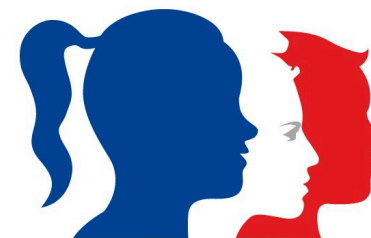
Pour tous renseignements :

Mairie du Barp, 37 avenue des Pyrénées

Service démocratie participative :

05.57.71.98.54 / democratieparticipative@lebarp.fr

DEVIENS CANDIDAT



CONSEIL MUNICIPAL
DES **ENFANTS**

**TU AS JUSQU'AU
MARDI 21 OCTOBRE 2025
POUR T'INSCRIRE**

Ville de
Le Barp
On est si bien ici !

LE CME QU'EST CE QUE C'EST ?

Préambule : Dans le cadre d'une démarche participative impulsée par le Conseil Municipal « adulte », le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pour objectif de donner la parole aux jeunes pour leur permettre de participer et d'agir pour le bien-être de la jeunesse au sein de la commune.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Permettre aux enfants d'appréhender la démocratie locale de façon active et ludique.
- Considérer les jeunes élus comme « partenaires » de la commune
- Faire connaître et reconnaître le rôle des enfants du CME
- Garantir une vocation éducative.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre aux jeunes de s'exprimer tout en respectant le caractère institutionnel de leur statut
- Sensibiliser les jeunes aux prises de responsabilités
- Développer l'esprit critique et constructif
- Faire comprendre le fonctionnement institutionnel de la France



CME | CONSEIL
MUNICIPAL
DES ENFANTS



Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 16 jeunes, élus à effectif égal et paritaire sur les deux écoles par leurs pairs pour un mandat de deux ans, non renouvelable.

Les enfants concernés doivent être scolarisés sur la commune du Barp dans les classes de CE2, CM1 et CM2.

Candidature :

Les dossiers de candidature dûment complétés sont à déposer en mairie ou à envoyer par mail.

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature complété et signé par le candidat.
- L'autorisation parentale complétée et signée par les parents ou le représentant légal.

Quelques exemples de projets déjà réalisés :

- Création du Parcours Santé.
- Opération jeunes au stade.
- Participation au projet Skate Park.
- Concours de cuisine
- Organisation de loto pour les enfants, de vide grenier
- Organisation de tournois sportifs.
- Achats de table de tennis de table pour les écoles...

PROFESSION DE FOI

PHOTO

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
ÉLECTIONS DU **MARDI 25 NOVEMBRE 2025**

Nom :

Prénom.....

Explique en quelques lignes pourquoi tu es candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal des Enfants de la ville du Barp et quelles sont tes intentions et tes priorités.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BULLETIN À DÉPOSER AU PLUS TARD
MARDI 21 OCTOBRE 2025

Pour tous renseignements :

Mairie du Barp, 37 avenue des Pyrénées

Service démocratie participative :

05.57.71.98.54 / democratieparticipative@lebarp.fr